

Collectis Annonce la signature de l'Accord d'Investissement Définitif avec AstraZeneca

- *Signature de l'accord d'investissement définitif concernant l'Investissement Additionnel de 140 millions de dollars précédemment envisagé par AstraZeneca, tel qu'annoncé le 1^{er} novembre 2023.*
- *Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Collectis devant se tenir le ou aux alentours du 22 décembre 2023 afin d'approuver cet investissement.*

Le 15 novembre 2023 - New York (N.Y.) - Collectis (Euronext Growth: ALCLS – NASDAQ: CLLS) a annoncé aujourd'hui à la suite de la consultation de son comité social et économique, la signature d'un accord d'investissement confirmant l'intention d'AstraZeneca (LSE/STO/Nasdaq : AZN) de réaliser l'Investissement Additionnel de 140 millions de dollars dans la Société précédemment envisagé par AstraZeneca, tel qu'annoncé le 1^{er} novembre 2023. L'Investissement Additionnel sera réalisé par le biais de la souscription de 10.000.000 d'actions de préférence « de catégorie A » et de 18.000.000 d'actions de préférence « de catégorie B », dans chaque cas au prix de 5,00 dollars par action (l' « Investissement Additionnel »).

La réalisation de l'Investissement Additionnel demeure sous réserve (i) de l'approbation de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Collectis devant être convoquée dans les prochains jours et qui devrait se tenir le ou aux alentours du 22 décembre 2023, (ii) de l'approbation du ministère français de l'économie conformément à la réglementation française sur les investissements directs étrangers, et (iii) de certaines autres conditions habituelles. Immédiatement après l'Investissement Additionnel, AstraZeneca détiendrait environ 44% du capital social et 30% des droits de vote de la Société (sur la base du nombre de droits de vote actuellement en circulation).

En l'absence d'offre publique, aucun prospectus ne sera établi en France ou hors de France dans le cadre de de l'Investissement Additionnel.

À propos de Collectis

Collectis est une société de biotechnologie au stade clinique, qui utilise sa technologie pionnière d'édition de génome TALEN® pour développer des thérapies innovantes pour le traitement de maladies graves. Collectis développe, les premiers produits thérapeutiques d'immunothérapies allogéniques fondées sur des cellules CAR-T, inventant le concept de cellules CAR-T ingénierées sur étagère et prêtes à l'emploi pour le traitement de patients atteints de cancer, et une plateforme permettant de réaliser des modifications génétiques thérapeutiques dans les cellules souches hématopoïétiques dans diverses maladies. En capitalisant sur ses 23 ans d'expertise en ingénierie des génomes, sur sa technologie d'édition du génome TALEN® et sur la technologie pionnière d'électroporation PulseAgile, Collectis développe des produits candidats innovants en utilisant la puissance du système immunitaire

pour le traiter des maladies dont les besoins médicaux ne sont pas satisfaits. Le siège social de Collectis est situé à Paris. Collectis est également implanté à New York et à Raleigh aux États-Unis.

Collectis est coté sur le marché Euronext Growth (code : ALCLS) ainsi que sur le Nasdaq Global Market (code : CLLS).

Avertissement

Le présent communiqué de presse contient certaines déclarations "prospectives" au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables, notamment le *Private Securities Litigation Reform Act* de 1995 aux États-Unis. Les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par des mots tels que « sous réserve de », « devrait » et autres expressions similaires. Ces déclarations prospectives sont faites à la lumière des informations dont nous disposons actuellement et sur la base d'hypothèses que Collectis considère comme raisonnables. Cependant, elles sont soumises à de nombreux risques et incertitudes en ce compris, notamment, le risque que certaines conditions de réalisation de l'investissement projeté, telles que l'obtention de l'approbation des actionnaires ou des autorisations réglementaires requises, ne soient pas satisfaites. En outre, de nombreux autres facteurs de risques et incertitudes importants, y compris ceux décrits dans notre rapport annuel sur le formulaire 20-F déposé auprès de la *Securities and Exchange Commission* (la SEC) des États-Unis le 14 mars 2023 (tel qu'amendé le 31 Octobre 2023) à la rubrique "Facteurs de risque" (*Risk Factors*) (dont une copie est disponible sur www.collectis.com) peuvent avoir un effet négatif sur ces déclarations prospectives et faire en sorte que nos résultats, performances ou réalisations soient sensiblement différents de ceux exprimés ou sous-entendus par les déclarations prospectives. Sauf si la loi l'exige, nous n'avons ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ces énoncés prospectifs, ou les raisons pour lesquelles les résultats obtenus pourraient différer sensiblement de ceux prévus dans les déclarations prospectives, même si de nouvelles informations étaient disponibles à l'avenir.

Pour de plus amples informations sur Collectis, veuillez contacter :

Contact média:

Patricia Sosa Navarro, Chief of Staff to the CEO, +33 (0)7 76 77 46 93, media@collectis.com

Contacts pour les relations avec les investisseurs :

Arthur Stril, Chief Business Officer, +1 (347) 809 5980, investors@collectis.com

Sandya von der Weid, Associate Director, LifeSci Advisors, +41 786 80 05 38